

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 22/11/2022
DECISION N° 20221122_B_119

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Emmanuel SALGADO,
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON,
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET
Étaient excusés représentés : Claude VIAL : pouvoir à
M.GIRODET, Nathalie JOLIVET : pouvoir à Mme BONNEFOY

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Journées de fermeture des structures Enfance-Jeunesse pour l'année 2023

N° 20221122_B_119

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve les journées de fermeture des structures
communautaires pour l'année 2023 suivant le tableau ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 22 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

